

# AVIS AU PUBLIC

## Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/21 du 6 juin 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/21-1.1	Fentange, rue de Gasperich – travaux de raccordement du 24.06.2025 au 11.07.2025
2025/21-1.2	Alzingen, rue Albert Bousser – travaux de raccordement du 14.06.2025 au 27.06.2025
2025/21-1.3	Hesperange, rue du Stade 2000 – travaux de fouille du 07.06.2025 au 13.06.2025
2025/21-1.4	Hesperange, route de Thionville – construction d'un ascenseur du 14.06.2025 au 31.12.2025
2025/21-1.5	Itzig, rue des Prés – « Red Clover Gravel » le 08.06.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 6 juin 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

